



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Ville s'engage pour la santé mentale

La population Nîmoise apparaît comme particulièrement impactée en termes de troubles psychiques. Dans ce contexte, et parce que la Ville souhaite inscrire son action en soutien aux personnes en souffrance psychique, la nouvelle municipalité lance un outil territorial, le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) ; CLSM qui sera lancé le mercredi 7 octobre à 13h30 au h2, Centre de Congrès. La Ville s'inscrit également dans les SISM (Semaines d'information en Santé Mentale), il s'agit d'un cycle particulièrement riche en matière d'actions de sensibilisation sur la santé mentale, portées par de nombreux partenaires institutionnels et associatifs, dont le thème cette année est : « *Pour notre santé mentale, ouvrons-nous aux arts !* ». Ces temps fort auront pour mission de rappeler le rôle que peuvent jouer la culture et les pratiques artistiques dans le bien-être, le lien social, l'expression de soi et l'inclusion, pour les personnes en souffrance psychique.

« Selon l'OMS, la santé mentale est un état complet de bien-être qui nous permet de faire face aux sources du stress de la vie, de réaliser notre potentiel, de bien apprendre et de bien travailler, et de contribuer à la vie de la communauté. » Elle ne se résume pas seulement à l'absence de troubles ou de handicaps psychiques.

Le thème choisi cette année (ouvrons-nous aux arts) a été étudié par de nombreuses équipes médicales qui ont montré les bienfaits des activités artistiques pour la santé mentale (Fancourt, Coulon, British Journal of Psychiatry). Notre ambition est donc toute tracée pour faire de cette Semaine d'Information un temps d'échanges entre arts et santé mentale. De très nombreuses manifestations vont permettre aux uns et aux autres de se mettre à l'écoute des personnes concernées dans le respect des problématiques que prend en charge le Conseil Local de Santé Mentale. Les acteurs, l'équipe municipale, les partenaires sont tous dans l'attente de son lancement et de sa mise en place », explique Olivier Benezet, Conseiller municipal délégué à la Santé mentale et à la lutte contre les addictions.

La santé mentale : un enjeu de grande ampleur

La santé mentale constitue un enjeu complexe et transversal qui dépasse largement le seul champ médical. Elle implique une diversité d'acteurs œuvrant dans des domaines qui exercent une influence déterminante sur la qualité de vie des habitants : social, éducation, logement, sécurité, culture, accès à l'emploi, environnement de vie... La santé mentale a aussi quelque chose à voir avec le lien social.

Une enquête de terrain, qualitative et collaborative qui sert de base au CLSM

Pour dessiner les contours de la future feuille de route du CLSM, une enquête qualitative et collaborative a été menée de mai à décembre 2025 par Christian Laval, sociologue et Pauline Rhenter, sociologue et avocate dont la philosophie a consisté à décentrer et à multiplier les points de vue afin de faire remonter l'expression des personnes concernées par les troubles

psychiques, des professionnels de la psychiatrie et des autres champs impliqués par la santé mentale, ainsi que celle des élus locaux.

Si l'enquête a porté sur le territoire nîmois, la cartographie des ressources et des acteurs déborde de ses limites administratives. Nîmes, en tant que chef-lieu, concentre une grande part des ressources en santé mentale du département, ce qui invite à situer le futur CLSM dans une perspective élargie, en écho aux constats déjà posés par le Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM) du Gard.

Dans le paysage nîmois des acteurs de la santé mentale, le projet de CLSM répond à une forte attente portée par une volonté partagée de décroisement, de transversalité et de proximité avec les usagers, en rupture avec des décennies de critique des politiques « en silo ».

Le CLSM : un espace d'élaboration participatif et inclusif pour agir avec efficacité

A Nîmes, la volonté d'une approche large est exprimée. Il s'agit de réunir tous les acteurs impliqués, citoyens, usagers, professionnels du soin, professionnels de tous les champs concernés. Le second enjeu est celui de construire un CLSM au plus près des habitants, dont les personnes concernées par les troubles psychiques, leurs proches, en adoptant une approche inclusive. Les personnes concernées par les troubles psychiques participent pleinement au CLSM. Elles prennent part aux délibérations et aux décisions. Les savoirs issus de leur expérience vécue contribuent au même titre que les savoirs professionnels. Ce nouvel outil permet de renforcer ou de **construire collectivement des actions concrètes qui répondront aux problématiques locales repérées et analysées ensemble.**

La ville se dote ainsi d'un outil validé internationalement (préconisé par l'Organisation Mondiale de la Santé depuis les années 2000) et nationalement. Le rôle et l'utilité des CLSM ont été soulignés par plusieurs instances nationales, notamment le Haut Conseil de la santé publique, le Haut-Commissariat au Plan, ainsi qu'à l'occasion des Assises de la santé mentale et de la psychiatrie de 2021. Par ailleurs, de nombreuses associations d'élus, parmi lesquelles l'Association des maires de France (AMF), Intercommunalités de France, Élus, Santé Publique & Territoires (ESPT), France urbaine et le Réseau français des Villes-Santé de l'OMS, appellent au développement et au soutien des CLSM sur l'ensemble du territoire national.

En France, près de 280 CLSM étaient recensés en 2024, dont environ 160 interviennent sur un ou plusieurs QPV.

Un territoire Nîmois, particulièrement impacté

Nîmes connaît une importante prévalence en termes de troubles psychiques. En 2023, à Nîmes, le taux de prise en charge pour une maladie psychiatrique (51,6 pour 1000 habitants) était significativement plus élevé que les taux national (40,2), régional (44) et départemental (41).

A Nîmes, des ressources existent, des services sont proposés, nombreuses sont les personnes, les professionnels, les associations à se préoccuper et à se mobiliser autour des sujets liés à la santé mentale. Pour autant, les professionnels de la psychiatrie évoquent des services engorgés, sous tension. Ils se retrouvent face à des personnes dont les conditions de vie dégradées compliquent la prise en soins, déplorant le manque de relais sur le territoire. Pendant que les professionnels des autres secteurs (logement, éducation, culture, justice,

etc.) sont confrontés de plus en plus à des usagers en souffrance psychique, alors qu'ils ne sont pas outillés pour les accompagner et que l'accès aux soins relevant de la psychiatrie s'avère problématique. Les usagers de la psychiatrie témoignent quant à eux, de leur errance diagnostique et de leur difficile inclusion dans la cité.

La santé mentale affecte un grand nombre de citoyens et citoyennes nîmoises, en particulier les habitants des quartiers populaires. Ceux-ci voient leur santé mentale fragilisée par les conditions de vie devenues précaires et le sentiment de relégation sociale. Leur santé mentale est d'autant plus affectée par le contexte des violences issues du narcotrafic, allant jusqu'à créer de véritables traumatismes. Le changement climatique, avec des événements de plus en plus marqués (canicules à répétitions, mal logement, bouilloires thermiques...) affecte également la santé mentale des habitants.

Des Semaines d'information en Santé Mentale (SISM) placées sous le signe de la culture

Le lancement du CLSM le 7 octobre intervient dans le cadre des Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM), qui constituent un temps privilégié pour informer, sensibiliser et lutter contre les représentations et les préjugés liés aux troubles psychiques.

Le thème 2026, "Pour notre santé mentale, ouvrons-nous aux arts !", rappelle le rôle que peuvent jouer la culture et les pratiques artistiques dans le bien-être, le lien social, l'expression de soi et l'inclusion.

La programmation des SISM est élaborée chaque année par un collectif de partenaires nîmois. La richesse de la programmation cette année autour des arts illustre la multiplicité et la diversité des acteurs (institutionnels, associatifs) engagés à Nîmes sur la santé mentale, la manière dont peuvent participer de manière pro active les personnes concernées par les troubles psychiques et leurs proches, ainsi que les dynamiques à l'œuvre qui préfigurent les passerelles et coopérations futures.

Retrouvez plus d'informations sur le CLSM et toute la programmation des SISM sur nimes.fr

Contacts Presse

Amélie Bozio
Chargée des relations presse
Ville de Nîmes
04 66 76 51 02 / 06 25 44 49 32
amelie.bozio@ville-nimes.fr

Isabelle Lécaux
Directrice de la communication
Ville de Nîmes
04 66 76 72 56 / 06 60 13 15 48
Isabelle.lecaux@ville-nimes.fr